



COMMUNE DE
5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 29 février 2016

Composition de l'assemblée :

Mme S. THORON, Bourgmestre - Mme N. KRUYTS, Présidente ;
MM. J. LANGE, P. SERON, Mme D. HACHEZ, J-P MILICAMPS,
P. COLLARD-BOVY : Échevins ;
J-P. SACRE : Président du C.P.A.S ;
MM. J. DAUSSOGNE, G. MALBURNY, Et. de PAUL de BARCHIFONTAINE, P. CARLIER,
M. GOBERT, A. LEDIEU, Mme B. VALKENBORG, C. SEVENANTS, C. DREZE,
Mme N. MARICHAL, J. DELVAUX, J. CULOT, Mme E. DOUMONT, J-L. EVRARD,
R.ROMAINVILLE, F. BASTIN, Mme D. VANDAM, S. BOULANGER: Conseillers ;
D.TONNEAU : Directeur général.

Madame KRUYTS ouvre la séance du Conseil communal à 20h00 et présente le déroulement de la séance du jour.

Texte intégral de l'intervention de Madame KRUYTS

« Chère Madame la députée bourgmestre, chère Stéphanie, chers échevins, chers conseillers communaux, monsieur le directeur général, chers concitoyens, à chacun en vos titres et qualités, bonsoir!

Depuis les dernières élections communales (octobre 2012) jusqu'aux suivantes (octobre 2018), il n'y aura qu'un seul 29 février...Le voici.. Je déclare la Séance du 29 février 2016 ouverte.

Le réunion du conseil communal de ce jour à deux points à son ordre du jour. Ses seuls deux points à l'ordre du jour ne laissent cependant pas présager qu'il sera court, encore moins qu'il sera facile... En effet, l'ordre du jour se décline comme suit :

- 1. le vote de la motion de méfiance constructive présenté au DG jeudi 18 février*
- 2. et sous réserve, la prestation de serment d'un nouveau collègue*

La particularité de l'ordre du jour et la présence de tant de personnes m'invite à ré préciser quelques règles de fonctionnement pour que tout se passe au mieux.

Depuis la parution de cette Motion adressée au DG et communiquée aux membres de ce conseil, énormément d'émotions en tous sens se sont exprimées par toutes sortes de canaux, les médias font largement écho de l'événement...

Aujourd'hui, il est question du vote de la motion, qui suivra les débats générés par son exposé. Tout comme c'est notre habitude depuis les dernières élections, je veillerai à ce que tous les membres du conseil qui le demandent puissent s'exprimer. Vous avez chacun la possibilité d'exposer votre opinion et le bien fondé de celle-ci, de présenter ou défendre votre point de vue... Et ceci tout en respectant vos interlocuteurs! Nous insistons « gardez votre sang froid », « évitez d'exposer de manière agressive vos propos ou votre colère... » ! Tout cela ne nous ferait pas avancer...

A ceux qui n'ont pas la parole, nous demandons d'attendre leur tour, de ne pas couper la parole et d'observer le silence tant que la parole ne leur est pas accordée. Ces règles de base sont capitales pour le bon déroulement des débats, du dialogue démocratique.

Rappelez-vous cette citation d'une femme politique française : « Un adversaire politique n'est pas un ennemi : c'est un partenaire du débat démocratique » (Ségolène Royal)

Quant au nombreux public présent ce soir, je me dois de lui rappeler qu'il ne lui est pas autorisé de prendre la parole lors des débats, ou de manifester son accord ou son désaccord par des cris, des jurons, des bruits en tout genre... Je vous invite donc vous aussi à adopter l'attitude qui convient à un débat démocratique authentique »

Monsieur CULOT est absent.

Madame KRUYTS clôt la séance à 21h32.

Séance publique

1. Motion de méfiance constructive à l'encontre du Collège communal

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L1123-14 ;

Vu les résultats du scrutin communal du 14 octobre 2012 attribuant :

- 12 sièges à la liste "La Liste du Mayor ;
- 6 sièges à la liste "MR" ;
- 3 sièges à la liste "CDH" ;
- 2 sièges à la liste "SEL" ;
- 2 sièges à la liste "ECOLO"

Vu les délibérations du Conseil communal du 03 décembre 2012 fixant la composition des Groupes politiques et adoptant le Pacte de Majorité déposé par les Groupes "MR", "CDH", "ECOLO" et "SEL" ;
Vu la motion de méfiance constructive et collective à l'égard de l'ensemble du Collège déposée par le Groupe "La Liste du Mayor" et le Groupe "SEL" représentée par la seule Delphine HACHEZ entre les mains de Monsieur Dimitri TONNEAU, Directeur général, en date du 18 février 2016 ;

Considérant que l'article L1123-1 §1er 2° al.2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation prévoit que : « *Pour l'application du présent article (notion de groupe politique) et de l'article L1123-14 (motion de méfiance), ce conseiller est considéré comme appartenant toujours au groupe politique quitté.* » ;

Considérant que cette motion de méfiance collective constructive remplit les conditions édictées par l'article L11231-14 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à savoir :

1. Elle présente un successeur à chaque membre du Collège communal, à savoir :

- Bourgmestre : Joseph DAUSSOGNE
- 1er Echevin : Philippe CARLIER
- 2ème Echevin : Delphine HACHEZ
- 3ème Echevin : Christophe SEVENANTS
- 4ème Echevin : Béatrice VALKENBORG
- 5ème Echevin : Michel GOBERT

- Président du CPAS : Jean DEMARET

2. Elle est déposée par la moitié au moins des Conseillers de chaque Groupe politique formant une majorité alternative ;

Attendu les courriers de Monsieur le Directeur général, en date du 18 février 2016 transmettant, à chaque membre du Collège, du Conseil et du Conseil de l'Action sociale, la motion de méfiance constructive et collective ;

Considérant que cette motion de méfiance constructive et collective a reçu la publicité adéquate par voie d'affichage d'un avis à la population aux valves de l'Hôtel de Ville en date du 18 février 2016 ;
Considérant que la motion de méfiance constructive et collective est recevable, tant sur le fond que la forme, et constitue, dès lors, un nouveau Pacte de Majorité ;

Après avoir entendu les observations de Madame Stéphanie THORON, Députée-Bourgmestre, de Monsieur Jacques LANGE, Premier Echevin, de Monsieur Pierre SERON, Echevin, de Monsieur Jean-Pol MILICAMPS, Echevin, de Monsieur Pierre COLLARD BOVY, Echevin, de Monsieur Philippe CARLIER, Conseiller communal, de Monsieur José DELVAUX, Chef de groupe CDH, de Madame Dominique VANDAM, Conseillère communale, de Monsieur Jean-Pierre SACRE, Président du CPAS, de Monsieur Jean-Luc EVRARD, Conseiller communal, de Madame Nathalie KRUYTS, Chef de groupe ECOLO;

Par un vote à haute voix par appel nominal de chacun des 24 conseillers communaux présents ;
Par 13 voix "pour" : Joseph DAUSSOGNE, Philippe CARLIER, Georges MALBURNY, Charlet DREZE, Etienne DE PAUL DE BARCHIFONTAINE, Michel GOBERT, Christophe SEVENANTS, Béatrice VALKENBORG, Régis ROMAINVILLE, Nathalie MARICHAL, Francis BASTIN, Armand LEDIEU et Delphine HACHEZ

Par 11 voix "contre" : Stéphanie THORON, Jacques LANGE, Pierre SERON, Jean-Pol MILICAMPS, Pierre COLLARD BOVY, José DELVAUX, Eloïse DOUMONT, Jean-Luc EVRARD, Sébastien BOULANGER, Dominique VANDAM, Nathalie KRUYTS

Madame KRUYTS présente la motion de méfiance constructive et le pacte de majorité déposé par "La Liste du Mayor" et "SEL" représenté par la seule Delphine HACHEZ.

Madame KUYTS cède la parole à Madame la Députée-Bourgmestre.

Texte intégral de l'intervention de Madame THORON

*« Madame la Présidente du Conseil communal,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,*

Madame la présidente, le CDLD indique que les membres du collège communal "disposent de faire valoir, en personne, leurs observations devant le Conseil, et en tout cas, immédiatement avant que n'intervienne le vote".

Dès lors, ce soir, dans l'espérance d'un dernier sursaut d'esprit démocratique, il nous semble important de faire valoir l'ensemble de nos observations pour que chacun puisse voter en âme et conscience ; pour que chacun puisse voter afin de refléter l'attente, l'aspiration d'une majorité des citoyens jemeppois.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Comme au soir de notre investiture, il y a un peu plus de 3 ans, le premier message que je souhaite délivrer s'adresse aux Jemeppois.

Nous aurions voulu organiser ce Conseil dans une salle plus grande, mais cela n'était pas possible.

Nous avons donc pris nos dispositions pour que le plus grand nombre puisse suivre, en direct, ce moment important de l'histoire de Jemeppe.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Chers citoyens,

Le 14 octobre 2012, près de 60% d'entre vous ont fait le choix de la rupture avec les 18 années qui venaient de s'écouler.

Vous avez permis que ce changement s'opère en donnant des signaux individuels clairs.

Avec cette nouvelle majorité c'est votre signal, celui du renouveau, du changement, de la jeunesse qui a été entendu.

Malheureusement il semble que certaines personnes ont la mémoire courte et oublient les raisons pour lesquelles les citoyens les ont élus.

Ce soir, une page de notre histoire risque de se tourner.

Mais avant tout cela, je tiens à vous remercier, chacune et chacun d'entre vous.

Merci pour le soutien que vous nous avez témoigné durant ces 3 années.

Merci pour les nombreux messages reçus au cours de cette semaine.

Que ce soit sur Facebook, par messages publics ou privés ; par téléphone ou par mail ; vous avez été des centaines et des centaines à nous témoigner votre soutien.

Je n'ai pas encore pu répondre à tout le monde, mais aujourd'hui, j'ai l'occasion de vous dire que chacune de vos attentions m'a été droit au cœur. Encore une fois, merci !

Merci également pour votre contribution, pour la pierre que vous avez eu l'occasion de poser à ce nouvel édifice que nous nous sommes efforcé de bâtir ensemble.

Comment pourrais-je ne pas penser à vos nombreuses présences lors des multiples réunions de concertations citoyennes ou aux réunions d'informations où vous avez exposé vos envies et vos craintes ?

Merci pour ce bout de chemin que nous avons pu parcourir, ensemble, au cours de ces 3 années.

Je voudrais également vous dire que ce soir je suis triste, je suis déçue de l'image de la politique qui vous est donnée ces derniers jours.

J'ai pu lire vos nombreux commentaires suite à la décision de Mme Hachez.

Je comprends votre désarroi, et bien que comme certains ont pu le dire : « En politique, il faut toujours avoir le doigt sur la gâchette », l'arme utilisée ne devrait jamais se retourner contre les citoyens et les prendre en otage.

Mesdames, Messieurs,

Dans ces moments difficiles, vos témoignages nous ont vraiment touchés.

Merci de nous avoir donné la force d'avancer.

« Tout ce qui ne tue pas, nous rend plus fort », alors, pour vous, je peux vous dire que demain, dans un mois, dans 3 ans nous reviendrons.

Nous reviendrons plus déterminés, plus forts encore pour assurer l'avenir de Jemeppe.

Nous reviendrons avec vous et grâce à vous. Encore une fois, merci !

Mesdames, Messieurs,

Comme je le disais il y a trois ans, "il n'est jamais agréable de quitter une majorité, mais la vie politique est ainsi faite. Il est important de garder à l'esprit qu'une administration ne nous appartient pas, nous ne faisons que passer".

Effectivement, il est difficile de quitter une équipe de personnes motivées et volontaires qui ont pu voir, au quotidien, le souffle nouveau que nous désirions insuffler à l'administration. Ce départ fait d'autant plus mal qu'il est prématuré.

Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des personnes avec qui nous avons eu la chance de pouvoir collaborer au cours de ces trois années.

Merci à notre Directeur Général, Monsieur Tonneau pour son dévouement, son travail et son investissement quotidien.

Vous avez, comme nous, débuté et appris votre travail de Directeur général de l'Administration jemeppeoise au cours de cette législature.

Sachez que ça a été un immense plaisir de travailler avec vous, au côté d'un bon directeur général, apprécié de son personnel. Et cela, Monsieur Tonneau, je ne le dit pas pour la forme, c'est eux-mêmes qui me l'ont dit.

Avec et grâce à vous, nous avons pu initier la modernisation de cette Administration. Il n'est pas évident d'insuffler tant de changements mais, avec vous, il a été possible de jeter les bases d'une Administration plus moderne.

Je tiens également à remercier notre Directeur Financier, Monsieur Descy, pour son investissement, ses conseils judicieux et sa fine analyse des dossiers. C'était également un plaisir de travailler à vos côtés.

À vous deux, je souhaiterais vous demander de rester tels que vous êtes, des personnes rigoureuses, qui ne comptent pas leur temps. Bonne chance pour la suite, et qui sait, peut-être pourrons-nous collaborer à nouveau ensemble...

Ce soir, j'adresse mes plus profonds remerciements à l'ensemble des membres de l'Administration pour votre dévouement et votre professionnalisme :

"Sans vous rien aurait été possible. "

Je souhaite maintenant m'adresser aux membres de notre majorité,

*Chers collègues,
Chers conseillers Communaux et de l'Action sociale,*

Je tiens à également à vous remercier.

Merci aux membres du Collège, Jacques, Jean-Pol, Jean-Pierre, Pierre et Pierre.

Vous avez mis les moyens nécessaires pour accomplir nos nombreux projets.

Nous avons pu collaborer dans un cadre convivial et professionnel.

Au cours de ces 3 ans nous avons vécu de bons moments et quelques difficultés passagères.

Bien que de nombreux projets ne verront le jour que dans les mois et les années à venir, nous pouvons prendre le rôle qui nous attend avec le sentiment de devoir accompli.

Merci aux membres du conseil Communal, Nathalie, José, Jacques, Sébastien, Dominique, Eloïse, Jean-Luc ; aux membres du Conseil de l'action sociale : Vincent, Thierry, Nadia, Aline et Marie-France ; ainsi qu'à chaque président et aux membres des sections locales de notre majorité. Merci également à Claude Brouir.

Ça a été un réel plaisir de travailler avec vous !

Enfin, chers collègues de la majorité, en ces moments difficiles, il y a une autre chose importante à garder à l'esprit :

Certes nous aurions pu mener encore plus de projets ;

Certes nous aurions encore pu améliorer notre fonctionnement ;

Certes nous aurions pu avoir un meilleur apprentissage de nos fonctions ;

Certes nous ne sommes pas parfaits, mais ce qui est à retenir, c'est bien qu' "Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien" .

Chers collègues, au vu du nombre de soutiens à notre égard ces derniers jours, il est légitime de penser que la tâche que nous avons entamée fût quelque chose de bien pour Jemeppe et ses Jemepois.

Quelque chose pour laquelle nous étions chaque jour plus déterminés et efficaces parce que nous ressortions grandi des toutes les épreuves que nous avons pu traverser.

Nous vivons ce soir, peut-être la plus difficile, mais ne nous décourageons pas !

Encore une fois, pour Jemeppe et ses citoyens, nous allons en sortir grandis, renforcés et plus déterminés pour demain.

Merci à vous chers collègues.

Madame Hachez,

Que vous dire...?

Tellement de choses, mais, rassurez-vous, j'essaierai d'être brève.

J'espère tout d'abord que vous avez bien mesuré l'importance de votre décision et ses conséquences pour la commune et ses citoyens.

J'espère que vous êtes bien consciente du fait que vous donnez à la majorité des citoyens quelque chose qu'ils n'ont pas souhaité.

J'espère que vous avez mesuré l'impact de ce qui n'est qu'un coup politique sur l'image de la politique que vous offrez aux citoyens de Jemeppe.

J'espère que vous avez bien mesuré le fait que nous sommes là pour servir l'intérêt général. Votre décision repose-t-elle bien sur ce principe, Madame Hachez ? Nous sommes nombreux à en douter...

J'espère que vous mesurez les conséquences de vos actes pour l'Administration.

J'espère que vous avez conscience du sentiment de trahison ressenti par la majorité des citoyens, et des partenaires de cette majorité, mais encore plus pour ceux qui vous ont soutenu durant votre campagne, ceux qui ont voté pour vous ou pour le mouvement auquel vous apparteniez ; Votre groupe ESPRI que vous n'avez prévenu de rien, à aucun moment.

Vous qui donnez à tort et à travers des leçons d'éthique et de transparence, vous venez une fois encore d'en faire une belle démonstration...

J'espère que vous êtes bien consciente que c'est toute une organisation mise en place, avec beaucoup de travail, que vous réduisez à néant, par caprice personnel.

Enfin Madame Hachez, je ne peux que vous mettre face à certains de vos propos lorsque ceux-ci flirtent plus que dangereusement avec le mensonge.

En tant que Bourgmestre, en tant que cheffe de la majorité, j'ai le devoir de rétablir certaines vérités.

Parce que vous y êtes tant attachée, revenons à nos questions d'éthique.

Alors, vous qui vous portez comme future garante de cette dernière, une petite pique de rappel me semble élémentaire, ne serait-ce que pour votre réflexion personnelle.

Pour cela je vous prie de saisir l'exemplaire que voici.

Madame Hachez, veuillez m'excuser mais il me paraît difficilement concevable qu'un mandataire ayant trahi les principes repris dans notre charte puisse se porter garant de la bonne application de celle-ci.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos actes sont censés refléter notre parole : Madame Hachez, ne trouvez-vous pas que vos agissements récents sont à mille lieues des 6 valeurs fondamentales prônées par la charte ?

Pour être brève, venons-en à deux principes élémentaires : la "responsabilité" et le "professionnalisme"...

Nous pouvons lire dans la charte : "Chacun assume ses responsabilités et remplit complètement ses engagements dans le cadre de sa mission" [...] "Les mandataires travaillent dans un souci d'excellence et d'efficacité"...

Trouvez-vous que vous avez réellement assumé vos responsabilités au cours de ces 3 années, Madame Hachez ?

D'autre part, je me dois également de souligner l'incohérence de vos propos au sujet de notre pacte de majorité :

Une incohérence mensongère due au manque cruel d'arguments valables et raisonnables pour justifier votre départ ?

Était-ce avec l'intention de duper le citoyen ?

Ou peut-être était-ce dû à vos lacunes et le manque de connaissance approfondie des dossiers causé par vos absences répétées ?

Je ne sais pas,...

Toujours est-il que je m'étonne de lire dans la presse, et sur votre blog, vos propos concernant les Partenariats locaux de prévention par exemple.

Ces accords de collaboration entre les citoyens et la police locale qui n'ont pas été mis en place parce que vous ne le souhaitiez pas Madame Hachez, et que nous ne pouvions mieux avancer tant que nous ne trouvions pas de consensus au sein du groupe.

Il y a également vos critiques à l'égard de la maison Noël : Madame Hachez, à moins que vous n'ayez perdu inopinément une partie de votre mémoire, vous êtes parfaitement au courant de l'accord que nous avons conclu sur ce projet :

Vous savez que nous souhaitions y agrandir les possibilités parking pour le personnel, cette propriété jouxte la maison communale,

que la crèche de Jemeppe y aurait été installée et que l'étage serait réservé aux bureaux du Plan de cohésion sociale et au Service jeunesse !

Alors pourquoi, Madame Hachez, ...

Pourquoi calomnier et mentir aux citoyens par la suite ? Pourquoi ?

Enfin, Delphine, je m'adresse à toi de manière plus personnelle pour te faire part de mon incompréhension et de ma profonde déception à ton égard.

Ma déception par rapport aux échanges fréquents que l'on a pu avoir dans mon bureau, qui étaient l'occasion de mettre les choses à plat, de dire ce qui n'allait pas.

Tu y justifiais ton manque d'implication, tes absences répétées, par des problèmes personnels que je pouvais comprendre, et tu le sais...

mais jamais, jamais, tu ne m'as fait part, les yeux dans les yeux, de ta volonté de quitter le navire, de l'impossibilité pour toi de continuer à travailler avec nous.

Je ne peux accepter d'avoir tes explications par voie de presse ou par blog interposé alors que ma porte a, tu le sais bien, toujours été ouverte.

Comme la charte l'indique ou simplement la politesse la plus élémentaire : il me semble que tu aurais pu avoir 5 minutes de courage politique pour expliquer ta décision.

La franchise nous aurait certainement permis de ne pas en arriver aujourd'hui au spectacle désolant que tu offres aux citoyens jemeppois.

Chers collègues du groupe Liste du Mayor,

Je pense que c'est comme cela qu'il faut vous appeler...

Votre démarche, par la forme qui a été choisie, ne peut s'expliquer que par la soif du pouvoir.

Elle ne peut que s'expliquer que par le fait que vous n'avez, au fond, jamais accepté la réalité démocratique qui vous a obligé à faire une petite "cure" d'opposition, qui vous faisait pourtant du bien...

Un système démocratique n'est réellement sain que lorsqu' une certaine alternance existe. Après 18 ans, nous aurons, au moins, vécu 3 années d'alternance...

D'autre part, je ne peux remarquer qu'un certain décalage, une certaine schizophrénie, entre votre volonté affichée de continuer les dossiers ambitieux que nous avons mis sur pied et d'autres part vos critiques sur le fait, et je cite M. Daussoigne, que "vous ne voyez rien de concret apparaître".

J'espère que vous aurez la sagesse de continuer les grands projets que nous avons entamé pour les Jemeppois.

J'ose espérer que vous aurez à cœur de poursuivre la dynamique d'ouverture à la population et de respect total de l'Administration.

Chers collègues, vous avez signé cette motion, par cet acte vous l'acceptez, la soutenez, et en assumez les conséquences.

Vous en avez le droit et la légitimité, je ne le nie pas.

Trouvez-vous réellement que l'acte posé ici procède d'une démarche constructive, positive, et relève l'image de la politique auprès de nos citoyens ?

Vous ne pourrez voter sans avoir à l'esprit les centaines et centaines de messages de déception, de dégoût écrits par les citoyens sur facebook. Des citoyens mécontents de ces manœuvres de politique politicienne, des citoyens qui pour certains vous avaient soutenu lors de la dernière campagne.

Je demande donc à chacun de bien réfléchir à son vote, à l'impact de celui-ci. Et cela je ne le demande pas pour nous, ou pour moi, je le demande au nom de la majorité des Jemeppois qui sont présents, ici ce soir, et pour la majorité de nos citoyens.

Avant de conclure, il me tient à cœur de vous rappeler tout ce qui a été mis en œuvre depuis 2012.

Nous avons hérité d'une Administration en bien triste état. Avec le Directeur général, nous nous sommes attelés à sa réorganisation, et à sa modernisation.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir délivrer, enfin !, un service public de qualité, comme le méritent les Jemeppois.

Nous avons hérité en 2012 d'un patrimoine en piteux état dont, je le rappelle quand même, deux églises que j'ai dû fermer pour assurer la sécurité des citoyens !

Tout cela, c'est le résultat d'une très mauvaise gestion du patrimoine. Et la sécurité de nos citoyens exige qu'on y consacre le budget nécessaire, Madame Hachez.

Nous entendons que les réserves financières jemeppoises sont conséquentes, fruit du travail de l'ancienne majorité. Mais considérez-vous, chers collègues, que l'argent du citoyen a vocation à dormir dans les caisses communales ?

Nous ne le pensons pas !

Nous avons mené une politique ambitieuse, dont nous sommes fiers.

Nous avons géré les finances communales en bon père de famille pour rendre au citoyen ce à quoi il a droit : des services et des infrastructures de qualité.

Certes, cela représente un budget important mais nos balises étaient fixées et nous les respectons pour laisser des réserves pour l'avenir.

Chère Liste du Mayeur,

Si la motion est adoptée ce soir, vous revenez après 3 ans, avec des dossiers bien structurés, bien construits, bien pensés et prêts à être concrétisés.

Vous le savez, les travaux de réfection de la Place de Moustier viennent de débuter, au début de ce mois.

La nouvelle Maison communale d'Accueil de l'Enfance de Mornimont est prévue pour la mi-juin de cette année, et accueillera 12 places pour nos plus petits.

Les travaux des églises de Spy et de Moustier débuteront dans quelques semaines.

Le projet de la Grange à Spy commencera en septembre de cette année. Nous l'avons conçu pour offrir 33 places d'accueil dans le cadre de la petite enfance ainsi que des logements intergénérationnels.

Au total, avec la MCAE de Mornimont, ce seront donc 30 places d'accueil supplémentaires qui seront créées.

Le Hall omnisports va être remis en état, mais pour ne pas porter préjudice aux clubs sportifs, nous avons d'abord prévu de construire un hall d'entraînement annexe, dont les travaux commenceront d'ici quelques mois.

La première pierre du Centre culturel Gabrielle Bernard sera posée en septembre 2016, dans l'objectif de pouvoir ouvrir ses portes fin 2017. »

Madame THORON poursuit en revenant sur les dossiers clôturés et initiés

« Pour que les Jemeppois puissent vivre dans un environnement plus sûr, nous avons adopté un nouveau Règlement général de police dès 2013. Est-ce que l'on se rend compte qu'il n'avait plus été mis à jour depuis 1979 ?! Cela nous permet de disposer d'outils pour lutter contre les incivilités, que nous avons encore renforcés en décembre 2015 avec l'intégration de nouvelles sanctions administratives communales.

En matière de sécurité encore, nous avons adopté un nouveau règlement complémentaire de police. Pour le mettre en application, les aménagements sécuritaires de nos voiries ont été budgétés en 2016.

Nous avons également dégagé les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre zone de police, et pour pouvoir offrir à nos citoyens une meilleure proximité.

Permettez-moi ici de remercier M. le Chef de corps pour son implication au sein de notre zone de police, et pour tout le travail de réorganisation effectué depuis sa prise de fonction, ainsi que tous les policiers.

Outre les subsides décrochés dans le cadre du Plan Cigogne III, nous sommes très heureux d'avoir pu créer le Salon de la Petite Enfance qui rassemble tous les acteurs de la Petite enfance et facilite la vie des jeunes parents Jemeppois.

Nous avons également pu aider les accueillantes autonomes dans l'accomplissement de leur missions par l'octroi d'une prime bien nécessaire.

Nous avons mis en place un accueil d'urgence en collaboration avec Sambriou et une journée supplémentaire de présence du Bébébus.

Nous avons encore le désir de faire tant d'autres choses, et notamment la réalisation d'une Maison communale d'accueil de l'Enfance à Ham.

Durant ces trois années, nous avons souhaité impliquer les Jemeppois dans les projets de leur commune.

Cela nous semblait primordial et fait partie intégrante de notre manière de faire de la politique. Nous avons dès lors impulsé une authentique dynamique de rencontres citoyennes.

Le Bulletin communal « Jem'Informe » et son petit frère, le « Jem'Informe + » ont été entièrement repensés pour les rendre plus agréables à lire.

Nous avons lancé Jemeppe dans le 21^e siècle en intégrant les nouvelles technologies. Avec la création d'un nouveau site internet, et l'application « Betterstreet », la communication se fait de manière directe de la commune vers les citoyens et des citoyens vers les services de l'Administration. »

« Enfin, chers tous, je voudrais m'adresser à vous de manière plus personnelle..

En effet, retour aux élections d'octobre 2012, je n'étais pas candidate pour être votre Bourgmestre. Il se fait que l'accord de majorité et mon résultat électoral m'y a désignée.

Ce fut une réelle surprise pour moi, dans tous les sens du terme.

J'étais toute jeune maman de mon premier enfant, j'avais là un défi devant moi. Tenir une équipe composée de 4 puis 5 partenaires et une majorité de 13 contre 12, n'est pas chose aisée, mais quand la passion est là, tout est possible !

Je n'aime pas me justifier, mais il faut bien reconnaître qu'en lisant la presse, je dois remettre un peu les choses à leurs places.

Ma fonction de Députée fédérale ne m'a jamais empêchée d'effectuer mon travail de Bourgmestre.

J'ai mis tout le temps nécessaire pour que cela ne porte aucun préjudice.

Au contraire, il est important pour Jemeppe-sur-Sambre d'être présent là où les leviers de pouvoir se trouvent :

Tant pour soutenir l'activité économique de nos entrepreneurs que pour obtenir les soutiens nécessaires à la gestion communale.

Vous avez d'ailleurs été près de 2700 jemeppois (soit 1 électeur sur 5) à me porter dans cette nouvelle fonction. Merci encore !

Quelle que soit l'issue du vote ce soir, je continuerai à m'investir pour vous !

Je voudrais maintenant remercier Christophe, mon compagnon, pour sa patience et sa compréhension. Je voudrais remercier mes parents pour l'aide précieuse pour notre petit Sacha.

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui croient en moi ! »

« Madame la Présidente, chers collègues, chers jemeppois,

Je ne serai plus longue, j'espère que vous comprendrez qu'il était important pour moi d'exprimer l'ensemble de mes observations quant à ce qui va se dérouler dans quelques minutes.

Sachez que je ne suis pas peu fière d'avoir eu le privilège de servir ma commune et ses citoyens, avec mon équipe, au cours de ces 3 années. Je suis fière de notre bilan en cette mi-législature.

Fière car je sais que, même si le temps nous aura manqué, nous aurons pu laisser notre trace.

Au cours de ces 3 années, Jemeppe a changé, Jemeppe a grandi, Jemeppe a évolué, Jemeppe est entrée dans le 21^e siècle.

Du fond de mon cœur, je voudrais terminer mon intervention par ces quelques souhaits pour Jemeppe.

Tout d'abord, chers citoyens, j'ose espérer que plus jamais vous ne serez pris en otage de la sorte par vos représentants.

J'espère qu'à l'avenir, chacune et chacun de ceux qui s'engageront à s'investir pour faire de Jemeppe une ville plus belle, plus moderne, où il fait mieux vivre, le feront bien dans l'intérêt des Jemeppeois et non pour des considérations personnelles.

J'espère que, comme moi, vos mandataires et futurs mandataires auront en tête ces quelques mots de JFK "Ne demande pas ce que ton pays, ta commune, peut faire pour toi ; demande toi ce que tu peux faire pour ton pays, ta commune"

J'espère, chers collègues, qu'au moment où, individuellement, face aux citoyens, face aux personnes qui vous ont choisi pour les représenter, face à cette belle et grande responsabilité, vous voterez en votre âme et conscience.

Vous voterez avec l'esprit serein, sans remords, avec la ferme conviction que votre vote reflète effectivement la volonté de la majorité de la population jemeppoise.

Merci »

Madame KUYTS cède la parole à Monsieur le Premier Echevin.

Texte intégral de l'intervention de Monsieur LANGE

*« Madame la Députée Bourgmestre,
Chers Amis,
A l'exception de deux personnes,
Bonsoir,*

Ce soir, est un soir très particulier pour notre commune, pour Jemeppe ! En effet, vous le constaterez, je me suis paré de mon beau costume... Celui-ci me sert aux grandes occasions : Les mariages, les Noces d'or, les grandes manifestations en l'honneur de nos citoyens mais aussi et malheureusement pour les enterrements.

Aujourd'hui, c'en est un ! Pas le nôtre, pas celui de notre majorité à trois, pas celui des honnêtes personnes mais celui de la démocratie jemeppoise.

Aujourd'hui, nous allons enterrer le renouveau. Nous avons fait entrer les citoyens dans un modèle de participation réciproque. Nombreux d'entre eux y croyaient et les projets prenaient de plus en plus forme.

Au grand damne de tous, une personne a décidé unilatéralement de mettre un terme à ce bel avenir jemeppois.

Ce soir beaucoup s'interroge sur des termes tels que : honnêteté, trahison, désaveux, déni de démocratie, mensonges, coups bas, lâcheté, opportunisme, crapulerie, mesquinerie, incivisme qui frôle l'incompétence.

Les grands perdants du jour, ce sont la démocratie jemeppoise ainsi que les citoyens jemeppois.

En ce qui me concerne, je quitte cette majorité, CDH, ECOLO et MR, la tête haute et avec le sentiment du devoir presque accompli.

Ces trois années passées au sein de cette majorité, auront permis pour moi de concrétiser des projets auxquels j'ai cru. Nous avons modernisé la présentation des Noces d'or, les manifestations dédiées aux aînés étaient diversifiées, attrayantes où se retrouvaient enfants, petits-enfants et grands-parents heureux d'y participer.

L'année 2016 est et restera l'année du patrimoine, comme vous l'a décrit toute à l'heure, Madame la Députée Bourgmestre, en soulignant l'avancement des travaux de chaque chantier.

Nous pouvons être fiers de ce nouvel élan donné à notre belle commune...nous vous quittons contraints et forcés mais nous y reviendrons nous vous le promettons !

Mes remerciements à Monsieur le Directeur général, à Monsieur le Directeur financier, aux membres du cabinet et à tous les collègues communaux pour le travail accompli. »

Madame KUYTS cède la parole à Monsieur Pierre SERON

Texte intégral de l'intervention de Monsieur SERON

« Reprendre le flambeau en 2012 ne fut pas chose facile tant la tâche s'annonçait conséquente : je n'ai pu que constater, en entamant mon mandat, le fonctionnement archaïque de l'Administration, l'absence de politique environnementale, le manque de prise en compte des besoins et avis des citoyens, le peu d'investissements concédés pour soutenir la jeunesse jemeppoise,...

En faisant un bilan des actions que j'ai pu initier en tant que mandataire Ecolo, le constat est plus que positif et j'en suis fier.

Malgré le fait que j'ai dû apprendre mon travail d'Echevin sur le tas, en trois ans j'ai pu participer à l'élaboration et le suivi d'un plan d'actions inscrites dans notre programme stratégique.

L'engagement d'un conseiller en environnement a permis de développer des projets en lien avec cette thématique, notamment en matière de gestion des déchets avec la volonté de transposer la politique menée précédemment en une politique d'optimisation des ressources. La mise en place du système de collecte via conteneurs à puce et d'un partenariat avec la Ressourcerie namuroise en est un exemple.

En matière de propreté publique, il a été décidé l'achat et le placement de 120 poubelles publiques ; le renforcement de la cellule Environnement du Service technique et l'achat de matériel spécifique devaient permettre d'en accroître l'efficacité et de rationaliser ses interventions sur le terrain.

Nous avons revu et dynamisé l'organisation de certaines actions centrées sur l'environnement comme la Semaine verte, la Journée de l'arbre, avec une distribution d'arbres fruitiers aux natifs de l'année précédente, et développé des actions liées au plan Maya.

Nous avons également prévu de poursuivre la sensibilisation des citoyens en matière d'environnement. Concrètement, cela devait se matérialiser par le développement d'un programme d'actions en collaboration avec les écoles, l'élaboration d'un programme d'information en lien avec la gestion des déchets ménagers (conseils pratiques sur le tri sélectif, formation au compostage), la poursuite de l'accompagnement des citoyens dans le cadre du passage au système de collecte par conteneurs à puce, la participation à l'action BeWapp...

La réhabilitation des sentiers est également un des objectifs fixé. Ce projet a débuté via l'opération Été solidaire et devait se concrétiser par le développement d'un réseau de mobilité douce en collaboration avec les ASBL Sentier.be et Jem'Bouge.

Le concept de la Fête de la Jeunesse a été revu et rebaptisé « Jemeppe-en-Folie ». Cet événement s'ouvre à présent aux enfants et aux familles en proposant des activités qui leur sont destinées. L'édition 2015 a vu la mise sur pied du Salon de la citoyenneté et d'un Accueil des Nouveaux habitants.

Nous envisageons également d'offrir un soutien aux mouvements de Jeunesse actifs sur l'entité. Une enveloppe budgétaire avait par ailleurs été débloquée à cet effet en 2016 et nous avons débuté la rédaction d'un règlement pour l'octroi d'une subvention en vue de soutenir leurs activités.

Nous avons également le souhait d'encourager une citoyenneté active et participative. Ainsi, nous avons soutenus les différentes actions menées par le Plan de cohésion sociale en lien avec la citoyenneté, comme :

- *la mise en place de la Plateforme des citoyens actifs et la Plateforme des comités de quartiers,*
- *l'organisation de l'opération « Tous solidaires pour nos quartiers » qui vise à renforcer la solidarité entre les habitants jemeppois autour d'un projet d'embellissement du cadre de vie,*
- *la participation à l'opération « Carrefour des générations »...*

Il était prévu de lancer un projet innovant, le CUBE des quartiers, un espace mobile qui devait permettre d'augmenter l'offre de locaux pour les événements organisés par les citoyens jemeppois.

Enfin, en matière de Coopération au développement, nous avons soutenu l'ASBL « Caravane pour la Paix et la Solidarité » dans son projet visant la mise en place d'une brigade propreté dans la commune de Bagira (RDC).

De beaux projets sont en préparation ou sur le point d'être finalisés, mais verront-ils le jour ?

Soyez assurés que je veillerai à la continuité de ce qui a été initié.

Mesdames, Messieurs les citoyens jemeppois, vous qui, en 2012, avez placé votre confiance dans cette quadripartite, je tenais à vous remercier pour votre soutien, votre participation à ce projet politique qui devait permettre d'apporter un souffle nouveau à notre Commune.

Je voudrais également vous faire part de ma profonde tristesse et déception. J'avais à cœur de voir évoluer, se concrétiser nos différents projets. Nous voici coupés dans notre élan.

Vos témoignages et messages d'encouragement de ces derniers jours me donne la force et l'envie de me battre pour voir aboutir les objectifs que nous nous sommes fixés.

Merci à vous tous.

Je tiens également à remercier :

- Madame la Présidente, pour le travail fourni et la collaboration sincère au cours de ces 3 années ;*
- Stéphanie, Mme la Députée : je salue ta gestion globale pendant ces 3 années, ta patience avec nos personnalités hautes en couleur, ton enthousiasme, ta sensibilité, cette qualité de rester toi-même tout simplement;*
- Jacques, ce fut pour moi une belle surprise et rencontre enrichissante pendant ces 3 ans ;*
- Jean-Pol, j'ai apprécié ta rigueur dans la gestion des dossiers, ton sens de l'humour et ton amitié ;*
- Pierre, ton sens de la blague, ton humour décalé ont coloré nos réunions de travail ;*
- Jean-Pierre, ton aisance verbale, ta simplicité et ta positivité.*

Merci à l'ensemble des conseillers de la majorité car, sans vous, nous ne serions pas une équipe. Etre Echevin c'est aussi œuvrer en équipe.

A nos collaborateurs du Cabinet, merci à vous pour le service au citoyen, votre compétence, votre rigueur, votre soutien dans nos dossiers malgré nos états d'âme, la complicité qui s'était instaurée, votre simplicité, votre investissement pour le bien des jemeppois, merci à vous.

Mes remerciements s'adressent enfin à l'ensemble des membres de l'Administration sans qui nous n'aurions pu avancer.

Monsieur Tonneau, merci pour votre accompagnement au quotidien, votre implication et votre patience ;

Monsieur Descy, merci pour vos conseils avisés et votre rigueur ;

Ce fut un réel plaisir de travailler à vos côtés.

Je tiens également à remercier particulièrement les agents du Service urbanisme, du Service Jeunesse et du PCS pour votre collaboration conviviale. Sans vous un échevin ne serait rien.

Mes remerciements s'adressent également à Mr le Chef de Corps pour son travail fourni au sein de notre zone.

Ces trois années furent une très belle aventure humaine, ponctuée de rencontres enrichissantes qui m'ont appris ce qu'était d'être au service du citoyen. Si je n'ai qu'un seul regret, c'est celui de n'avoir

pu mener à bien l'ensemble de mes projets, mais c'est également la raison pour laquelle... je reviendrai.

Je ressors fier et grandi de cette aventure. »

Madame KUYTS cède la parole à Monsieur Jean-Pol MILICAMPS.

Texte intégral de l'intervention de Monsieur MILICAMPS

Mesdames, Messieurs

Je voudrais commencer par remercier le personnel communal (administratif et ouvrier) pour le travail effectué pendant ces 3 années.

Une relation de confiance s'est progressivement établie avec le personnel alors que ces derniers n'avaient plus ou pas de repère et ce, depuis de nombreuses années. un bonjour chaque matin peut arranger beaucoup de chose.

Je voudrais remercier tout particulièrement claudie et aurelie pour le travail phenomenal entrepris aussi bien au niveau de l'atp, des plaines et du sport.

Je voudrais aussi remercier monsieur tonneau pour la relation de confiance établie depuis son arrivée au sein de la commune.

Mon bilan repose essentiellement sur 3 points.

1. le sport

La dynamique sportive au sein de notre commune est lancée.

Depuis 3 ans, notre commune participe au tcsportives.

Le mérite sportif a pris un coup de jeune.

De nombreuses manifestations ont vu le jour : 3 joggings, 1 run&bike, 8 courses à vélo et cela avec un succès sans cesse croissant.

Une relation de confiance a été établie avec tous les clubs.

Il y a un véritable engouement pour jcpmf et jem'active.

Le club de jogging est tellement populaire qu'en 1 semaine, une personne s'est emparée du phénomène et ne m'a pas laissé le temps de trouver une alternative hors-commune.

Manque de respect ou faux-cul, les 2 probablement.

2. finances

Le budget est en équilibre et en boni. c'est-ce que demande la population jemeppoise.

Je remercie monsieur Descy pour sa disponibilité lors de l'élaboration du budget.

Nous avons toujours travaillé en binôme. Cela permet la transparence.

Chaque échevin a pu exposer son budget ainsi que les membres de l'administration et du service travaux.

Là aussi, c'était une première.

3. le personnel

Je pense avoir été à l'écoute de toutes et de tous.

Echevin du personnel n'est pas une tâche aisée. Chacun a ses qualités et ses défauts mais quelle expérience enrichissante.

J'ai appris beaucoup en compagnie du personnel communal.

Merci encore pour votre travail.

Il y avait toujours moyen de faire mieux mais je travaillais tous les jours pour m'améliorer.

Quant à vous Madame Hachez, j'ai découvert avec stupeur dans les journaux que vous accusiez les échevins d'un manque d'implication.

C'est l'hôpital qui se fout de la charité.

En une journée, je faisais plus d'heures à la commune que vous en 2 semaines.

Je vous rappelle que je passais tous les jours et même parfois le dimanche ce qui n'était pas votre cas.

Vous dites que les échevins ne connaissaient pas les dossiers, permettez-moi d'en rire !

Combien de fois suis-je intervenu pour vous défendre au cc. je le regrette et j'aurais dû vous laisser le nez dans le caca.

Madame Hachez, vous connaissez tout mais vous avez oublié de mettre le 2ème taxi social au budget.

Vous allez dire que c'est votre service qui a oublié. Vous accusez ciel et terre pour masquer votre incompétence.

D'après mes infos, vous n'avez plus fait de réunion de service depuis de très longs mois.

Votre bilan est nul ! Que ce soit au niveau logement (vous ne saviez même pas qu'il y avait un roi à l'écreuil : bravo madame l'échevine) ou au niveau du PCS.

Votre chance était d'avoir des personnes compétentes au bon endroit sinon, rien n'aurait été fait.

Ne parlons pas des plaines de jeux. 1 plaine en 3 ans. Bravo !

Pour l'aire agora de Spy, j'ai été 3 fois à votre place chez infrasport.

Vous n'osiez pas y aller pourtant, vous aviez un bureau tout près... bizarre.

Vous aviez quelques choses à vous reprocher ?

Vous nous avez traités de cumulard. Excellent !

Avez-vous demandé à Monsieur Carlier de quitter son poste de conseiller provincial ?. non.

Monsieur Carlier, vous êtes un cumulard !

Avez- vous demandé à Monsieur Gobert de quitter ses différentes fonctions. il vous aurait répondu : « même pas dans tes rêves ».

Michel, tu es un cumulard !

Avez-vous demandé à Monsieur Sevenants de quitter son poste d'instituteur.

Madame Hachez, enseigner est une vocation et une vocation ne se quitte pas.

Christophe, tu es un cumulard !

Vous voyez Madame Hachez, vos mensonges sont tous démolis.

Par contre, ce dont je suis certain, c'est qu'en 3 ans, vous avez obtenu votre graduat facebook. Que ce soit au collège, en réunion de coordination, en majorité ou au conseil communal, vous étiez sur facebook.

Bravo pour votre professionnalisme !

Descartes disait : « les gens incompetents sont trop incompetents pour le reconnaitre. C'est tout vous Madame Hachez »

Je voudrais terminer par remercier Geoffroy, Anne-So, Ardita et Laurence.

Je remercie aussi tous les membres de la majorité tous groupes confondus ainsi que mes collègues.

Enfin, merci Lydia pour ta patience. »

Madame KUYTS cède la parole à Monsieur Pierre COLARD BOVY.

Texte intégral de l'intervention de Monsieur COLLARD BOVY

« Bonsoir,

Avant d'entrer dans le vif du sujet et après tant d'interventions, je tenterai de ne pas être trop long, rassurez-vous.

Si on doit se retirer ce soir, je voulais juste vous dire le bonheur que j'ai connu de vivre cette expérience humaine aussi riche et aussi valorisante. Oui nous avons sans doute été un peu fous, téméraires, voire inconscients de se lancer dans l'aventure d'une telle coalition à 4 partis et ce pour donner la chance à notre belle commune de sortir d'une torpeur négative et d'entrer de plain-pied dans le 21ème siècle.

Bien sûr nous étions conscients que nous n'y arriverions pas tout de suite, nous n'avions pas le nez de « ma sorcière bien aimée ». Et pourtant en 3 ans, j'ai vraiment, non seulement l'impression, mais la certitude que l'on a récupéré 20 voire 30 ans, même s'il y a encore du chemin pour revenir de 1950 en 2016 comme le prétendait et l'espérait notre ex-alliée félonne et traître, la demoiselle qui a rejoint l'opposition qui deviendra peut-être la nouvelle majorité de cette commune en opérant un bond important en arrière dans le temps !!

Tout cela pour ça, serait-on tenté de penser ! Oui mais tout cela valait la peine d'être vécu même si le sentiment de l'inachevé me laisse un goût amer dans la bouche, mais quelle expérience humaine !! Quel bonheur de vivre cette période où on a pu se rendre utile et redonner espoir à nos concitoyens au sein d'une vraie majorité plurielle et démocratique.

Bien sûr il m'a fallu apprendre mon métier, on ne peut pas se prétendre échevin du jour au lendemain, mais en s'attelant à la tâche, en bossant et en se formant, en travaillant dur en étant à l'écoute de chacun, homme ou femme d'expérience tout autant que le citoyen avec son petit comme son gros problème, progressivement on y arrive et on arrive également à surfer sur les obstacles administratifs qui sont pourtant parfois de réels écueils qu'il faut bien surmonter et surtout qu'il faut tenter d'expliquer au citoyen pour justifier parfois une certaine lenteur voir une lenteur certaine.

J'ai lu qu'il était temps de reprendre les rênes en mains parce qu'il ne se passait rien !

Alors, qu'avons-nous fait dans mes départements en 3 ans ? je ne vais pas passer mon temps et vous faire perdre le vôtre dans une longue énumération mais je voulais juste attirer votre attention sur de petites avancées avant d'en voir de beaucoup plus grandes éclore dans les 3 ans qui viennent, je pense ici évidemment à Gabrielle Bernard digne d'une commune de 19.000 habitants dont les travaux

doivent commencer en septembre ou octobre de cette année au plus tard et qui devrait être opérationnel fin 2017 si la, peut-être, nouvelle majorité le porte tel que prévu et tel que le mérite une commune comme Jemeppe-sur-Sambre, et ce, avec autant d'enthousiasme que le nôtre.

Dès le début de législature, j'ai enclenché et réussi la mise en place d'un service culture, ce qui n'existait même pas dans cette commune comme si la culture était d'importance négligeable, INCROYABLE !!!

Je n'aurai malheureusement pas eu le temps de mettre sur pied concrètement l'asbl Jemsa, censée être le centre culturel de demain. Tout est prêt pourtant, les statuts sont écrits, et Philippe Carlier le sait puisqu'il a participé de très près à leurs élaborations, et, comme dirait Michel Gobert, il n'y a plus qu'à pousser sur le bouton.

Nous avons dynamisé et professionnalisé la Fête de la Musique ainsi que le marché de Noël, nous avons créé de toute pièce, avec le soutien de la FTPN, une activité destinée à faire parler de notre village à l'extérieur de nos frontières, à savoir Sambre Plage, au bord de la Vieille Sambre à Mornimont. A cette occasion en 2015, nous avons permis à un collectif d'artistes de se mettre en valeur notamment en customisant un coq que l'on peut voir actuellement dans le jardin de l'office du tourisme à Onoz. Nous avons également organisé quelques concerts musicaux puisque le citoyen jemeppois le vaut bien. Mathieu Duchêne, Jacques Stotzem, le spectacle 14-18, des concerts de Noël et j'en passe.

Mardi prochain, le 7 mars, débutera le Festival du Cinéma belge de Moustier et vous pourrez, si vous assistez à des projections, admirer une expo photos de Jemeppe-sur-Sambre la nuit, proposée par un artiste que nous avons mis en contact avec les organisateurs, cela fait aussi partie des objectifs culturels poursuivis.

Côté tourisme, nous avons eu l'occasion de pouvoir engager une personne qui ne s'occupe maintenant plus que de tourisme, les 3 mi-temps présents à votre arrivée devaient répartir leur temps de travail entre le Centre d'Interprétation et l'Office du tourisme, c'était beaucoup.

Des balades disponibles à l'Office du Tourisme ont été réalisées et d'autres viendront s'ajouter, si tout va bien, grâce au travail de l'asbl Sentiers.be en collaboration avec des citoyens volontaires.

N'oublions pas la venue du Beau Vélo de Ravel de la RTBF et la création de Sambre-place.

A part cela, nous n'avons rien fait !!!

En ce qui concerne les voiries, on peut épingler en vrac la rue du Grand Vaux, le chemin de la Ferme et la rue Montserrat totalement rénovée, sans oublier la rue du Cimetière. Nous avons également ressorti des tiroirs la phase 2 de la rénovation de la rue Solvay, laissée en plan par l'ancienne majorité, nous avons réalisé plus d'un kilomètre de trottoirs route de Saussin, projet certes initié par l'ancienne majorité mais activé par nos soins. La rénovation de la place de Moustier, vaste chantier, a commencé, celle de la rue des Prés aussi et beaucoup d'autres projets sont prêts à démarrer, il n'y a plus qu'à pousser sur le bouton pour reprendre une fois encore l'expression chère à Michel Gobert, tels que les trottoirs des rues de Praules et des Résistants à Ham, les rues du Moulins, des Trois Maisons et du Trou.

Nous avons également mis en place l'application BetterStreet, ce très bel outil d'aide à la gestion quotidienne du service technique en matière de petits soucis d'environnement, de dégradations en tous genres et d'incivilités.

N'oublions pas non plus Sygerco un procédé qui permet une auscultation de l'état des voiries à plus long terme avec comme résultante des économies substantielles sur le long terme.

Quant aux cimetières après avoir frôlé le fait de perdre des subsides concernant l'embellissement de par votre manque de réactivité, nous avons lancé la machine.

A part cela, nous n'avons rien fait, n'est-ce pas !

Je voudrais également préciser que nous avons aussi désigné un ou plutôt une Conseillère en mobilité au sein de l'administration de manière à ce que, officiellement, on pense mobilité dans l'avenir et donc établir un plan communal de mobilité, si cela suit bien entendu !

D'ailleurs une collaboration avec l'asbl Sentier.be sur base d'une convention conduire très prochainement à un beau réseau de mobilité douce. Sauf si on empêche cela, bien sûr !

Bon je vais m'arrêter là, j'avais promis d'être court et cela fait déjà quelques minutes que je cause.

Permettez-moi, avant de conclure définitivement, de remercier messieurs Tonneau et Descy, respectivement Directeur général et Directeur financier et à travers eux tous les agents de l'administration et du service technique avec qui j'ai eu le bonheur de travailler durant 3 ans et ce même si certains moments ont été plus difficiles que d'autres. Mention pour le service technique qui a dû faire face à la disparition d'un de leur Chef et qui ont relevé la tête de manière exemplaire.

Merci également aux membres de notre cabinet qui vont devoir nous quitter chacun de leur côté et à qui je souhaite le meilleur vent possible.

Chacun et chacune vous m'avez permis de grandir comme échevin et comme partenaire de travail et j'espère bien vous retrouver très prochainement que ce soit demain ou plus tard car j'estime ne pas avoir terminé ma mission.

Enfin, merci aussi cela va de soi à mes collègues du Collège moins une personne, qui se reconnaîtra certainement, bien sûr avec qui j'ai entretenu des relations de franche collaboration et osons le dire de franche camaraderie dans le seul but d'améliorer le quotidien des jemeppois.

Nous avons fait du bon boulot, c'est certain. Merci à toutes et tous et merci pour les soutiens exprimés sur les réseaux sociaux et bien souvent par message personnel également. »

Monsieur COLLARD BOVY remet en séance un cadeau à Monsieur DAUSSOGNE, « *Internet pour les nuls* ».

Monsieur DAUSSOGNE le remercie avant d'ajouter qu'il n'a pas besoin d'un ordinateur car il a tout en tête.

Madame KUYTS cède la parole à Monsieur BOULANGER.

Texte intégral de l'intervention de Monsieur BOULANGER

En tant que deuxième élu de la liste SEL, je me sens évidemment particulièrement touché par ce qui se passe aujourd'hui.

En effet, même si au lendemain des élections, des difficultés internes au SEL étaient déjà apparues (notamment à cause du manque d'expérience politique d'une grande majorité d'entre nous) et que le groupe a explosé en deux, nous étions sur la bonne voie.

Les accords de majorité reprenaient 37 des 40 propositions que SEL avaient défendues pendant sa campagne électorale.

Evidemment, tout n'était pas parfait, le collège était nouveau et certains d'entre nous n'avaient même pas l'expérience d'un conseiller communal. Mais il y avait beaucoup de dialogue avec TOUS les membres de la majorité et personne n'était laissé de côté. Notre bourgmestre a toujours été à l'écoute de tous les membres de la majorité et ce, sans exception. Tous les dossiers faisaient l'objet d'un débat avec 4 partis, ce qui rendait donc toute décision ultra démocratique.

Mais la réussite de SEL et l'obtention de nos deux sièges résidaient surtout sur notre envie de changement dans la gestion communale. Cette dernière ayant fait son temps.

Alors ce soir, au nom de l'ensemble du groupe SEL (et donc les deux entités qui en ont résulté, Jem'Bouge et ESPRI), je voudrais faire mes excuses à la population. Notre échevine a malheureusement choisi son propre intérêt plutôt que celui des citoyens qui ont cru en SEL et en sa

bonne foi. Nous sommes trahis, tous. Ce retournement de veste n'ayant fait l'objet d'aucune discussion avec qui que ce soit. Ni ESPRI, ni Jem'bouge.

J'ai été voir la définition d'un mandat et le sens premier est : 'Pouvoir conféré à une personne qui lui permet d'agir au nom d'un autre'. Ou en l'occurrence aux noms de nombreux autres quand il s'agit de politique. Quand j'ai été élu, Frédéric Lefèvre m'a dit : 'c'est ton mandat, fais-en ce que tu veux' mais il m'a demandé de rester loyal. Je suis resté loyal.

Etre élu, c'est représenter les citoyens et les membres de son parti avec ses idées. Cela n'a pas été respecté. Ce n'est pas loyal. Je ne cautionne pas et aucun des membres du SEL non plus.

J'aurai une seule question à poser à madame Hachez : 'tu as eu l'opportunité et la chance de pouvoir porter nos projets. Nombreux sont ceux qui ont vu le jour grâce à cette majorité (le réseau de mobilité douce, le bâtiment intergénérationnel, la mise sur pied d'une agence de développement local, la modernisation de l'administration communale, le site internet, les jardins partagés, le regain d'intérêt pour les bâtiments publics, les nombreuses manifestations sportives, ...).

Qu'est-ce-que TA nouvelle majorité va pouvoir t'apporter de plus ?

Madame KRUYTS cède la parole à Monsieur CARLIER

Texte intégral de l'intervention de Monsieur CARLIER

Madame la Présidente, Madame la Bourgmestre, Chers Collègues,

La motion de méfiance constructive qui est soumise au vote ce soir vise à changer de majorité.

Au lendemain des élections communales du 14 octobre 2012, notre groupe avait indiqué que la majorité qui se mettait alors en place était structurellement fragile.

Et cela pour deux raisons.

Tout d'abord, elle ne comptait que 13 sièges sur 25.

Mais surtout, elle reposait sur une alliance de 4 formations politiques.

Dans mon intervention, lors de l'installation du Conseil communal le 3 décembre 2012, j'ai d'ailleurs rappelé ceci.

Aux élections de 1994 et de 2000, le PS avait obtenu 13 sièges.

Et à chaque fois, il a élargi la majorité.

Si au soir des élections du 14 octobre 2012, la Liste du Mayor avait conservé son 13e siège, elle aurait fait preuve de la même sagesse.

Il était acquis qu'elle aurait élargi la majorité.

Mais vous, vous en avez décidé autrement. Et aujourd'hui, ce que nous avions prédit est arrivé.

Certes, la majorité alternative qui est proposée au vote du Conseil ne compte elle aussi que 13 élus. Et nous le regrettons.

Mais les circonstances actuelles ne permettent pas de créer une majorité regroupant davantage d'élus.

Nous restons malheureusement enfermés dans ce cadre conflictuel et antagoniste que vous avez créé en 2012.

Ce n'est pas l'idéal, mais vos décisions prises alors ne permettent pas d'autres alternatives.

Ceci étant, il faut reconnaître que la majorité que nous proposons sera beaucoup plus homogène et cohérente.

Car elle regroupe des élus qui se réclament tous des valeurs et des idéaux de la gauche démocratique.

Bâtie sur un tel socle commun, cette nouvelle majorité offre des garanties de solidité et de stabilité.

Je tiens maintenant à émettre d'autres considérations.

Durant ces 3 années écoulées, nous avons pu apprécier la motivation de l'équipe en place.

Nous sommes persuadés que la nouvelle opposition aura à coeur de faire vivre le débat démocratique au sein de cette assemblée.

Et qu'elle ne manquera pas de nous interpeller sur quantité de dossiers.

La gestion de notre Commune ne pourra que bénéficier de votre regard vigilant.

Pour notre part, c'est avec humilité que nous nous proposons de revenir aux affaires.

Tout d'abord, parce que les circonstances appellent à la retenue et à la sobriété dans le propos.

Ensuite, parce que nous sommes pleinement conscients que notre premier devoir c'est de servir : servir le citoyen, servir l'intérêt général.

C'est donc avec humilité, mais aussi avec détermination, que nous voulons, dès demain, nous mettre au travail.

Madame KRUYTS cède la parole aux chefs de groupe.

Monsieur José DELVAUX pour le CDH prend la parole suivi de Madame VANDAM et de Monsieur SACRE.

Texte intégral de l'intervention de Monsieur DELVAUX

Ce lundi 29 février 2016, le Conseil communal est appelé à voter une motion de méfiance constructive à l'égard de la quadripartite majoritaire en place, en raison de la défection d'un de ses membres.

C'est un évènement peu coutumier qui, durant les prochaines années, marquera la vie politique communale, mais aussi l'ensemble des jemeppois, tant il est inopiné, imprévisible et interloquant.

Le CDH de Jemeppe en est totalement abasourdi tant son incompréhension est grande à l'analyse des raisons évoquées par ce retournement.

La volonté de Madame HACHEZ de se désolidariser de son groupe est en totale discordance avec la nouvelle gouvernance mise en place au soir des élections 2012.

Cette nouvelle gouvernance basée sur une structure de gestion confinée dans un plan stratégique unanimement partagé par les groupes politiques de la majorité et une large part des associations citoyennes apporte un vent de fraîcheur et une nouvelle fonctionnalité dans l'appareil de gestion communale.

Cette participation citoyenne et humaine est à l'opposé des modes de gestion pratiqués durant de nombreuses années par l'ancienne majorité.

Ce renouveau, ce dynamisme se sont rapidement traduits dans les faits par une réorganisation fondamentale de l'administration tant communale, que policière et celle du CPAS.

A commencer par la modernisation complète de la gestion informatique, le respect du personnel par des adaptations salariales, des formations offertes, l'amélioration du cadre de travail, l'accueil humanisé des citoyens et le respect de leurs doléances, l'information permanente de la population au travers des bulletins communaux.

Ensuite par la création de nouvelles fonctions administratives pour répondre aux nouvelles directives imposées par le Fédéral ou le Régional.

Et puis, la mise en œuvre d'un vaste programme d'investissements, à savoir plus d'une centaine de cahiers de charge, portant sur l'entretien des bâtiments communaux et du culte, l'amélioration des voiries et de la mobilité douce, l'adaptation des salles de sport, la rénovation de la piscine de Moustier, le développement des capacités d'accueil de la petite enfance et de la population en recherche de logements, la reconstruction du Centre Culturel et la création d'une structure culturelle, le début de l'important chantier de construction-rénovation de la maison de repos, le passage, avec succès, aux containers à puces, le soutien aux diverses associations citoyennes dans leurs actions respectives (CCATM, conseil des Aïnés, associations patriotiques, jeunesse et âges de la vie, ...).

Bref, un inventaire non exhaustif, mais qui donne une idée du travail colossal qui a été réalisé et dont la concrétisation commence à se mettre en place.

Texte intégral de l'intervention de Madame VANDAM

A ce souffle nouveau de modernité apporté par une majorité animée d'une conviction politique forte de bien faire les choses et non assoiffée de pouvoir, ou en recherche d'avantages, la position de Madame HACHEZ poste question.

A-t-elle oublié qu'elle avait l'oreille des membres du Collège dans ses matières de logement ou de cohésion sociale et notamment que le CPAS qu'elle prétend opaque dans sa gestion, lui accordait son aide pour assurer ses obligations de création de logements de transit en cohérence avec les impositions de la région, dans le cadre du plan d'ancrage communal ?

A-t-elle oublié la coopération permanente qui existe entre responsables du CPAS et du PCS dans les organisations et événements citoyens ?

A-t-elle oublié les nombreux apartés avec Madame la Bourgmestre quant à la gestion communale, au cours desquels elle pouvait évoquer à loisir ses doléances ?

Pourquoi quitter un tel navire qui naviguait en eaux calmes et où tout à bord répondait aux exigences d'un séjour heureux ?

Pourquoi faire fi des objectifs de bonne gouvernance de la quadripartie et que l'on peut résumer comme suit :

- *Stimuler le développement des compétences du personnel pour créer une culture d'entreprise participative et collaborative*
- *Assurer une rigueur financière permanente*
- *Adapter l'outil informatique aux nécessités d'une bonne gestion*
- *Diffuser une image cohérente de la commune*
- *Garantir une transparence optimale dans les relations avec les citoyens*

Pourquoi un tel gâchis par une prise de position personnelle extrême ?

Texte intégral de l'intervention de Monsieur SACRE

Pour le CDH, cette attitude est INCOMPREHENSIBLE, tant elle pose questions et soulève des commentaires.

En dehors des instances politiques communales, le personnel de l'Administration, de la police et du CPAS sont interloqués, au même titre que les associations citoyennes et autres mouvements que la Commune encourage.

C'est aussi et surtout, une large part de la population de Jemeppe, qui, perplexe, se livre à des commentaires peu élogieux sur son comportement, que les réseaux sociaux relèvent abondamment.

Et les vagues ne s'arrêtent pas là ; a-t-elle pris la mesure exacte des conséquences qui vont immanquablement, en découler ?

Au nom du CDH, qui prône les valeurs fondamentales d'humanisme, faisons-en un recensement non exhaustif.

Et de rappeler, en préalable, qu'UN MANDAT POLITIQUE ACCORD PAR PUN POPULAIRE n'est pas une propriété personnelle, dont on dispose, à son gré, pour assouvir des ambitions personnelles, se venger de ses refoulements et/ou de favoriser ses rentrées financières mensuelles.

Un mandat politique doit se mériter par son travail et sa probité au service du bien commun ; il doit être exécuté avec passion.

Un élu a d'avantage de devoir que de droits ; il doit répondre à une éthique et se comporter scrupuleusement dans ses actions en symbiose avec son groupe politique, ses partenaires de majorité, en ayant des égards pour son électorat.

Ses lignes de conduite sont dictées par des obligations impérieuses :

- Ouverture aux citoyens, écoute, dialogue, dans un esprit de tolérance*
- Sens de l'autre et de la relation humaine et respect de la dignité humaine*
- Réconciliation entre solidarité et responsabilité, entre individualisme et collectivisme*
- Renonciation au populisme, à l'égoïsme et au matérialisme*
- Obligation d'assurer le mieux-être et le mieux-vivre de la population*
- Respect absolu de la démocratie, en tant que système de pensée, de justice et de liberté*

Trois valeurs essentielles de vie en société doivent le guider : TRAVAIL – HONNETETE – RESPECT DES AUTRES.

Madame HACHEZ a-t-elle perdu tout repère par le non-respect de ce modèle de comportement que tout élu a l'obligation morale de respecter sans défaillir.

Que croit-elle récolter par sa prise de décision ?

Rejoindre une majorité qui ne sera pas plus solide que la quadripartite qu'elle quitte ?

Quelle sera sa liberté d'action dans les politiques qu'elle veut mener ?

Comment se faire respecter au sein d'un groupe dominé par une seule personne ?

Ce groupe qu'elle intègre, est-il fondamentalement unanime à sa venue qui inspire plus de défiance que d'encouragement ?

Que fait-elle du déferlement médiatique que provoque sa décision ?

Que fait-elle du vote des citoyens qui lui ont accordé leur confiance quant au programme politique qu'elle défendait initialement ?

Quelle importance accord-t-elle au travail de trois années de la quadripartite et de l'impulsion de renouveau qu'elle a engrangé ?

Comment peut-elle se justifier envers les partenaires de son groupe politique qu'elle quitte, à leur insu ?

Quelle importance accorde-t-elle au discrédit qu'elle provoque sur l'ensemble de la classe politique de Jemeppe ?

Une telle trahison à l'égard de la quadripartite majoritaire que Madame Hachez a initiée par le dépôt d'une motion de méfiance constructive, va devenir, à court terme, et pour toujours, une motion de méfiance destructive pour elle-même.

A quelques instants du vote, il reste Madame HACHEZ un dernier sursaut d'honneur, une dernière prise de conscience, un réveil de sa probité refoulée peut-être par trop de frustrations personnelles fondées ou croyant l'être.

Pour le Groupe MR, Monsieur EVRARD s'adresse à ses collègues de la Majorité et les remercie pour le soutien apporté aux Conseillers communaux et remercie tout particulièrement Madame THORON pour ses encouragements et son écoute.

S'adressant aux Conseillers communaux de « La liste du Mayor », Monsieur EVRARD leur indique qu'il doute qu'ils aient la même écoute de leur Bourgmestre.

S'adressant à Monsieur DAUSSOGNE, il lui dit qu'il a abandonné le patrimoine.

Monsieur EVRARD remercie ensuite Monsieur COLLARD BOVY pour son écoute au regard des matières culturelles.

Enfin, s'adressant à Madame HACHEZ, il lui demande de sortir par la grande porte et de ne pas avoir peur d'affronter les citoyens.

« *Prends ton courage et vas-y* » lui dit-il.

Madame KRUYTS cède la parole à Monsieur DAUSSOGNE.

Monsieur DAUSSOGNE Indique qu'il a écouté avec attention les discours des uns et des autres, mélange d'émotion et d'agressivité vis-à-vis de Madame HACHEZ.

Il salue son courage de les avoir quittés tout en indiquant qu'il se demande pourquoi elle a attendu aussi longtemps au regard de ce qui a été exposé.

« *Delphine nous sommes avec toi, tu es la bienvenue dans ta nouvelle équipe* » lui dit-il.

Madame KRUYTS prend la parole en qualité de Chef de Groupe ECOLO

Texte intégral de l'intervention de Madame KRUYTS

Les écologistes Jemepois sont fiers du travail accompli durant ces trois années dans le contexte de l'héritage ingrat laissé par la majorité socialiste historique et des autres difficultés rencontrées. Que ce soit en matière de dépoussiérage des vieilles pratiques locales, d'ouverture et de participation citoyenne, d'avancées manifestes en matière d'environnement et de politique de la jeunesse, nous avons marqué d'une patte verte cette première partie de législature.

Si la vie d'une majorité à quatre, ou cinq composantes n'est pas un long fleuve tranquille, cette alliance a permis d'enfin initier à Jemeppe une gestion communale digne du XXIème siècle.

Au sein d'ECOLO, nous avons été particulièrement attentifs, dès le début des négociations d'un soir d'octobre 2012, à travailler à un solide accord de majorité et à travailler sur des avancées sociales, culturelles et environnementales.

Notre échevin, Pierre SERON, vient d'exposer concrètement ce que 3 trop courtes années d'échevinat écologique ont pu apporter à Jemeppe.

Au-delà de ça, nous, écologistes, avons amené un souffle nouveau auquel chacun des membres de notre coalition s'est authentiquement associé : notre volonté a été d'accélérer la transition démocratique pour passer d'un citoyen qui confie la gestion de son environnement (au sens large) à des mandataires élus vers un citoyen plus engagé qui réclame d'être consulté et associé aux décisions qui le concernent. Davantage de participation citoyenne est aussi et surtout le meilleur moyen pour garantir la recherche de l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers et la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes, au-delà des frontières de notre commune, et pour toutes les générations, en solidarité, pour un monde meilleur.

Ainsi, on peut afficher :

- *l'élaboration, avec la participation des citoyens, d'un programme stratégique transversal, pour les 6 ans de la législature, et la tenue de plus de 20 séances sur les enjeux politiques de Jemeppe avec les citoyens. Du jamais vu à Jemeppe !*

- *l'interpellation citoyenne inscrite depuis notre arrivée au règlement d'ordre intérieur du conseil communal ainsi qu'une présidence dissociée du statut de bourgmestre. C'est de facto davantage de démocratie lors des conseils communaux, davantage de possibilité de prise de paroles par l'opposition, davantage de débats sereins et constructifs... Du jamais vu à Jemeppe !*
- *de nombreuses commissions, véritables lieux de travail, de discussions techniques et politiques tenues en 3 ans, un vrai travail en coulisse, loin des projecteurs médiatiques. Du jamais vu à Jemeppe !*

Au CPAS, ECOLO s'est aussi investi !

Sous la houlette de son président et avec toute l'équipe, notre mandataire Ecolo Marie-France Bouckhuit a aussi contribué avec détermination et conviction au reverdissement des nombreux projets initiés au conseil de l'action sociale. Pour ne citer qu'un exemple auquel elle tient particulièrement : la « pause midi », restaurant pédagogique et de quartier ouvert à tout public, est née en octobre 2015 et permet à une douzaine de personnes en recherche d'emploi de se former pendant un an au métier de commis de cuisine et de salle.

Il s'agit déjà d'un haut lieu de convivialité et de rencontre entre citoyens et associations. Un vrai succès et Du jamais vu à Jemeppe !

Le groupe Ecolo de Jemeppe-sur-Sambre remercie tout particulièrement les citoyens qui lui font confiance, ainsi que le personnel communal avec lequel il a collaboré activement au cours des trois dernières années.

Au conseil communal et sur le terrain, Ecolo poursuivra son travail au service des citoyens et entend revenir encore plus fort pour la prochaine échéance communale en 2018. Ecolo se montrera également particulièrement vigilant quant à ce qui sera réalisé par ceux qui prendront le bateau que nous remettons à flots, en espérant que ceux-ci ne se complaisent pas dans l'inaction ou la mauvaise gouvernance dont a trop souvent souffert la gestion communale à Jemeppe par le passé.

Monsieur SERON demande à la Présidente que la Majorité se lève et s'applaudisse.

Madame KRUYTS procède ensuite au vote nominal.

A l'appel de leur nom, les Conseillers communaux expriment leur vote.

Par 13 voix « pour » : Joseph DAUSSOGNE, Philippe CARLIER, Georges MALBURNY, Charlet DREZE, Etienne DE PAUL DE BARCHIFONTAINE, Michel GOBERT, Christophe SEVENANTS, Béatrice VALKENBORG, Régis ROMAINVILLE, Nathalie MARICHAL, Francis BASTIN, Armand LEDIEU et Delphine HACHEZ

Par 11 voix « contre » : Stéphanie THORON, Jacques LANGE, Pierre SERON, Jean-Pol MILICAMPS, Pierre COLLARD BOVY, José DELVAUX, Eloïse DOUMONT, Jean-Luc EVRARD, Sébastien BOULANGER, Dominique VANDAM, Nathalie KRUYTS

La motion est acceptée.

Monsieur COLLARD BOVY demande à Madame la Présidente de faire dégager Mademoiselle HACHEZ de leurs rangs afin qu'elle aille rejoindre ses nouveaux amis.

Le Conseil communal
Décide par 13 "oui" contre 11 "non"

Article 1 : D'adopter la motion de méfiance constructive et collective à l'égard de l'ensemble du Collège communal déposée, en date du 18 février 2016, par les Groupes "Liste du Mayor" et "SEL" représentée par la seule Delphine HACHEZ.

Article 2 : D'adopter le nouveau Pacte de Majorité présenté par les Groupes "Liste du Mayor" et "SEL" représentée par la seule Delphine HACHEZ en vue de constituer un nouveau Collège communal comme suit :

- Bourgmestre : Joseph DAUSSOGNE
 - 1er Echevin : Philippe CARLIER
 - 2ème Echevin : Delphine HACHEZ
 - 3ème Echevin : Christophe SEVENANTS
 - 4ème Echevin : Béatrice VALKENBORG
 - 5ème Echevin : Michel GOBERT
- Président du CPAS : Jean DEMARET

Article 3 : De transmettre la présente délibération au S.P.W. – D.G.O.5 afin que la tutelle s'exerce.

2. Collège communal - Installation et prestation de serment

Vu la délibération de ce jour adoptant une motion de méfiance et un nouveau pacte de majorité où les échevins sont désignés conformément aux articles L1123-1 et L1123-14 du Code de la démocratie et de la décentralisation;

Vu l'article L1126-1 du Code de la démocratie et de la décentralisation, qui prévoit une prestation de serment des échevins entre les mains du Bourgmestre ;

Considérant que le prescrit de l'article L1123-8, § 2, al. 2 du Code de la démocratie et de la décentralisation est respecté, en ce sens que les deux sexes sont représentés parmi les échevins;

Considérant que les échevins désignés dans le pacte de majorité ne tombent pas dans un cas d'incompatibilité visé à l'article L1125-2;

Considérant dès lors que rien ne s'oppose à la validation de leurs pouvoirs en tant qu'échevins;

Le Conseil communal
Déclare

Les pouvoirs des Bourgmestre et Echevins, à savoir Messieurs DAUSSOGNE, CARLIER, SEVENANTS et GOBERT et de Mesdames HACHEZ et VALKENBORG sont validés.

Le Bourgmestre, Monsieur Joseph DAUSSOGNE, conformément à l'article L1129-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, prête serment dans les mains de la Présidente du Conseil communal, Madame Nathalie KRUYTS.

«Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.»

Le Bourgmestre Joseph DAUSSOGNE est déclaré installé dans sa fonction.

Madame KRUYTS invite alors les échevins élus à prêter entre ses mains et en séance publique le serment prévu à l'article L1126-1 du Code de la démocratie et de la décentralisation et dont le texte suit:

«Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.»

Prêtent successivement serment, dans l'ordre fixé par leur rang dans le pacte de majorité, conformément à l'article 1123-8, § 3 du Code de la démocratie et de la décentralisation: Monsieur Philippe CARLIER, Madame Delphine HACHEZ, Monsieur Christophe SEVENANTS, Madame Béatrice VALKENBORG et Monsieur Michel GOBERT.

Les échevins sont dès lors déclarés installés dans leur fonction.

Monsieur le Directeur général adresse un message aux groupes politiques.

Il signifie qu'à la suite de l'adoption de la motion de méfiance, le Conseil de l'action sociale se verra renouveler intégralement et que la désignation des Conseillers de l'Action sociale doit intervenir au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'adoption du pacte de majorité soit avant le 30 mars prochain. A cette fin, il invite les chefs de groupe à déposer entre les mains de Monsieur DAUSSOGNE, Bourgmestre les listes de présentation des candidats pour le lundi 07 mars 2016 au plus tard, conformément au prescrit de l'article 11 de la loi organique des CPAS.